

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 30 JUIN 2023

Association « CANNES UNIVERSITE »

Pôle Culturel Cannes République

10 Avenue de Vallauris

06400 CANNES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

A l'Assemblée Générale de l'Association « CANNES UNIVERSITE »,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « CANNES UNIVERSITE » relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat, des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- les estimations comptables : notamment le calcul des amortissements et l'analyse des comptes de tiers sont correctes ;
- les options dans le choix des méthodes comptables sont correctes

La présentation d'ensemble des comptes est correcte.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

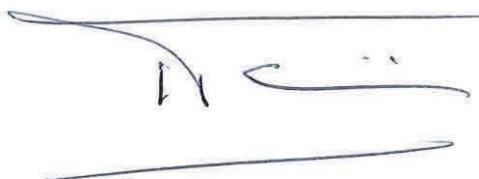
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Le Cannet, le 5 octobre 2023



Patrick PEIRIN
Commissaire aux comptes associé
Pour la société de commissariat aux comptes
CANNES AUDIT PEIRIN

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 798	4 798		618	618	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	94 352	94 180	172	2 751	2 579	93.75
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	99 150	98 977	172	3 369	3 197	94.89	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	49 812		49 812		49 812	
	Autres créances						
Capital souscrit - appelé, non versé							
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	52 664		52 664	51 949	715	1.38
	Disponibilités	82 036		82 036	133 510	51 474	38.55
	Charges constatées d'avance (3)	376		376		376	
	Total III	184 888		184 888	185 459	571	0.31
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	284 038	98 977	185 060	188 828	3 768	2.00	



(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		30/06/2023	12	30/06/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	153 417	133 206	20 210	15.17		
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	8 789	20 210	28 999	143.49		
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	144 628	153 417	8 789	5.73			
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	690	300	390	129.86			
Dettes fiscales et sociales	33 023	33 662	638	1.90			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	6 720	1 450	5 270	363.45			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	40 433	35 412	5 021	14.18		
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	185 060	188 828	3 768	2.00		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

40 433

35 412

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2023	12	30/06/2022	12	Euros	%
Ventes marchandises + Production	152 003	100.00	127 390	100.00	24 613	19.32
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	152 003	100.00	127 390	100.00	24 613	19.32
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	152 003	100.00	127 390	100.00	24 613	19.32
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	152 003	100.00	127 390	100.00	24 613	19.32
Marge brute globale	152 003	100.00	127 390	100.00	24 613	19.32
- Autres achats + charges externes	233 923	153.89	206 940	162.45	26 983	13.04
Valeur ajoutée	81 920	53.89	79 550	62.45	2 371	2.98
+ Subventions d'exploitation	218 379	143.67	214 250	168.18	4 129	1.93
- Impôts, taxes et versements assimilés	245	0.16	1 055	0.83	810	76.75
- Salaires du personnel	99 514	65.47	90 426	70.98	9 088	10.05
- Charges sociales du personnel	44 278	29.13	36 820	28.90	7 458	20.26
Excédent brut d'exploitation	7 579	4.99	6 399	5.02	13 978	218.43
+ Autres produits de gestion courante	13	0.01	20 189	15.85	20 176	99.93
- Autres charges de gestion courante	110	0.07	61	0.05	49	80.68
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	1 368	0.90			1 368	
- Dotations aux amortissements	3 197	2.10	6 576	5.16	3 379	51.39
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	9 504	6.25	19 952	15.66	29 456	147.64
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	715	0.47	258	0.20	457	176.72
- Charges financières						
Résultat courant	8 789	5.78	20 210	15.86	28 999	143.49
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
Résultat NET	8 789	5.78	20 210	15.86	28 999	143.49



COMPTE DE RESULTAT

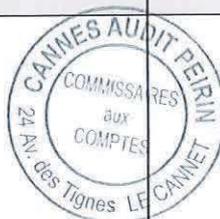
	Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	152 003		152 003	127 390	24 613	19.32
Chiffre d'affaires NET	152 003		152 003	127 390	24 613	19.32
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			218 379	214 250	4 129	1.93
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 368		1 368	
Autres produits			13	20 189	20 176	99.93
Total des Produits d'exploitation (I)			371 763	361 829	9 933	2.75
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			233 923	206 940	26 983	13.04
Impôts, taxes et versements assimilés			245	1 055	810	76.75
Salaires et traitements			99 514	90 426	9 088	10.05
Charges sociales			44 278	36 820	7 458	20.26
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 197	6 576	3 379	51.39
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			110	61	49	80.68
Total des Charges d'exploitation (II)			381 267	341 878	39 389	11.52
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			9 504	19 952	29 456	147.64
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	715	258	457	176.72
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	715	258	457	176.72
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	715	258	457	176.72
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	8 789	20 210	28 999	143.49
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	372 478	362 088	10 390	2.87
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	381 267	341 878	39 389	11.52
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	8 789	20 210	28 999	143.49



* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

RIEN A SIGNALER.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

RIEN A SIGNALER

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -



Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 798		4 798
Installations générales agencements aménagements divers	2 934		2 934
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	91 418		91 418
TOTAL	94 352		94 352
TOTAL GENERAL	99 150		99 150

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		4 798	4 798	4 798
Installations générales agencements aménagements divers		2 934	2 934	2 934
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		91 418	91 418	91 418
TOTAL		94 352	94 352	94 352
TOTAL GENERAL		99 150	99 150	99 150

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	4 180	4 798	4 180	4 798
Installations générales agencements aménagements divers	2 934	2 934	2 934	2 934
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	88 667	91 246	88 667	91 246
TOTAL	91 601	94 180	91 601	94 180
TOTAL GENERAL	95 781	98 977	95 781	98 977

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	4 798				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 934				
Matériel de bureau informatique mobilier	91 246				
TOTAL	94 180				
TOTAL GENERAL	98 977				

